|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | I.R.E.M. de Paris  Université Paris Diderot  Bâtiment Sophie Germain  Case Courrier 7018  5 rue Thomas Mann  75205 Paris cedex 13 | Secrétariat : +33 1 57 27 92 96  Fax : +33 1 57 27 92 91  Mél : irem\_de\_paris@ univ-paris-diderot.fr  Site : www.irem.univ-paris-diderot.fr |
|  | logo_grand.png |

Paris, le 9 septembre 2014

Fabrice Vandebrouck

Directeur de l'IREM de Paris

Président de l'Assemblée

des Directeurs d'IREM

A

Madame Bonnafous

Directrice Générale de la DGESIP  
copie à Jean Michel Jolion

Madame la Directrice Générale,

Le réseau des IREM œuvre depuis plus de 40 années pour l’amélioration de l’enseignement des mathématiques, à travers ses actions de formation des enseignants, ses ressources pédagogiques et ses actions de promotion des mathématiques dans les établissements scolaires et les universités.

Aujourd’hui, la diminution du vivier de candidats aux concours de recrutement de l’éducation nationale rend plus que jamais nécessaire un renouveau de la formation continue des enseignants. Ce renouveau, le réseau des IREM s’y est déjà engagé, en signant le 26 août 2014 un accord cadre de partenariat avec le réseau des ESPE, conformément aux préconisations de la DGESIP.

Cela signifie concrètement que les actions nationales du réseau des IREM (ressources, formations, rencontres pour les enseignants de mathématiques ou les formateurs d’enseignants de mathématiques par exemple) sont fédérées maintenant naturellement par les ESPE. Cela signifie également que les deux réseaux peuvent développer des lieux et des projets communs autour de la recherche/formation, notamment l’extension du modèle de fonctionnement des IREM à d’autres disciplines - scientifiques dans un premier temps, à l’instar de ce qui existe dans les IRES de quelques académies.

Ce modèle de fonctionnement, il est donc précieux :

- des groupes de recherches mixtes, mêlant des enseignants du primaire, du secondaire et des enseignants du supérieur, qui travaillent collectivement à l’amélioration de l’enseignement de contenus spécifiques ;

- une production de ressources, qui sont valorisées et retravaillées nationalement dans des commissions inter IREM, qui à leur tour rejaillissent sur les groupes locaux, pour drainer des formations initiales ou continues dans les ESPE ou les universités ;

- un comité scientifique, pilote et garant de la qualité des recherches et des ressources qui sont produites et mises à la disposition des enseignants ;

- des revues nationales à comités de lecture (Repère IREM, Petit x, Grand N), qui sont diffusées dans les bibliothèques des établissements scolaires, dans les ESPE et également à l’étranger ;

- des rencontres nationales régulières, sur tout le territoire, afin de diffuser au mieux ces ressources et permettre aux enseignants de terrain de connaître le réseau des IREM et ses potentialités pour leur propre développement professionnel.

Les universitaires investis dans les groupes IREM sont généralement des enseignants intervenant en première année d’université, ou bien intervenant en formations initiales d’enseignants. Leur participation active aux recherches dans les IREM contribue amplement à leur connaissance de la population d’étudiants arrivant à l’université et aux réalités des conditions d’exercices dans le secondaire. Par ailleurs, la présence dans les groupes IREM d’enseignants du supérieur permet d’activer une recherche qui débouche sur des ressources et des dispositifs de formation – initiale et continue - de qualité.

Notre réseau est ainsi l’une des rares structures nationales qui concrétise réellement le lien entre l’enseignement primaire, l’enseignement secondaire et le supérieur. Elle est pour les mathématiques le partenaire naturel des ESPE, écoles qui ont été confortées au sein des universités lors de la réforme qui a vu leurs créations. Mettre en difficulté le réseau des IREM est donc tout à fait contradictoire avec cette orientation. Se priver des ressources et de l’expérience du réseau des IREM est également contradictoire avec le rapprochement qui vient de s’opérer entre l’Education Nationale et l’Enseignement Supérieur. Mais le soutien de la DGESIP au réseau des IREM est impératif pour que leur modèle perdure et puisse diffuser à moyen terme au sein des ESPE.

Le budget nécessaire au maintien de ce dispositif est cependant modeste, estimé à 50000 euros annuels pour un fonctionnement optimal, incluant des frais de déplacements d’enseignants du supérieur pour les nécessités des commissions nationales, des frais d’organisations de rencontres nationales à destinations des enseignants de terrain, des frais d’éditions et de productions de nos revues et ressources nationales....

Madame la Directrice Générale, je vous prie de bien vouloir tout mettre en œuvre pour rétablir le financement de notre réseau. Un milliers d’animateurs, de tous statuts, attendent ce geste pour continuer à s’y investir dans des conditions acceptables. Nous avons dû utiliser en 2014 des fonds imputés sur les crédits propres de certains IREM et ceux-ci en ont maintenant besoin pour terminer leurs exercices budgétaires.

En restant bien entendu à votre disposition pour de plus amples informations et en vous remerciant par avance pour l’attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour l’ADIREM,

Fabrice Vandebrouck

PS : le réseau des IREM et le réseau des ESPE sont d’ores et déjà partenaires du MOOC Enseigner et Former avec le Numérique « mathématiques », sur la plateforme FUN du ministère. Les inscriptions sont ouvertes et le MOOC débute le 17 novembre. Trois groupes IREM – à Lyon, Paris et Rennes – regroupant chacun des enseignants du secondaire, du supérieur et associant des formateurs ESPE ont activement créé les contenus de ce MOOC.